

Séance du 15 février 2021

2021/018

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien
ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCCQ
En zoom : Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DESIGNATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CABINET MEDICAL

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune souhaite réaliser des travaux d'extension du cabinet médical afin de pouvoir y accueillir de nouveaux médecins.

Construit en 2007/2008, le cabinet médical s'est développé ces dernières années et accueille aujourd'hui 5 médecins généralistes. Ils ont récemment émis le souhait de pouvoir faire évoluer davantage leur cabinet en recrutant de nouveaux médecins ainsi que des médecins stagiaires.

Ainsi, afin de pouvoir développer l'offre médicale d'Ibos, les élus souhaitent accompagner les médecins dans leur projet et étendre le cabinet médical. Le projet est de :

- Construire une extension comprenant : 2 cabinets médicaux supplémentaires, une salle de réunions, une deuxième salle d'attente, des WC, une douche.
- Réorganiser le fonctionnement en centralisant le secrétariat entre le bâtiment actuel et l'extension.
- Disposer d'un local adapté pour l'accueil de médecins stagiaires ou en dernière année de médecin.

Lors de sa création, c'est le cabinet d'architecture SERVIN qui avait porté le projet. Ainsi, dans un souci de cohérence du projet, il est proposé au Conseil Municipal de désigner Pascal SERVIN comme maître d'œuvre pour l'extension du cabinet.

Il est important de préciser que le montant des honoraires étant inférieur au seuil de 40 000 € HT, un marché de gré à gré sur les bases de l'extension d'un bâtiment que le cabinet SERVIN a réalisé antérieurement est tout à fait possible. Une simple lettre de commande suffit dans ce cas.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit de désigner le cabinet d'architecture SERVIN comme maître d'œuvre pour les travaux d'extension du cabinet médical, pour un montant de 29 850 € HT.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le..... 18 FEV. 2021
de la publication le..... 18 FEV. 2021
IBOS,
Le..... 18 FEV. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

